

2010
Un devenir financier à risque ?
Ou une année « point de départ » de nouvelles ressources ?

2010 sera une année de transition pour nos collectivités :

Une réforme, que nous aurions souhaité plus audacieuse, va simplifier l'empilement des collectivités dans notre pays. Quelles conséquences en attendons-nous ?

Des élus locaux moins nombreux mais plus cohérents dans la gestion des collectivités (tant pis pour ceux qui vont devoir réviser leurs ambitions à la baisse, ils se consacreront mieux à la collectivité qu'ils auront choisi).

Des coûts amoindris donc des impôts maîtrisés.

Des décisions plus cohérentes pour développer notre territoire.

2010 sera une année de transition pour la taxe professionnelle :

Comment se plaindre lorsque les charges sont réduites pour permettre de maintenir ou de développer l'emploi ?

Notre commune considère que ce sera « un cadeau fait au Medef ».

Nous sommes persuadés que ce sera un cadeau bienvenu à ceux qui pourront ainsi conserver leur emploi. Cette mesure fiscale n'aura aucun impact sur les ressources de la commune qui a confié cette compétence à la Communauté de Communes.

La compensation présente un risque mais aussi va susciter une réorientation des choix envers les entreprises accueillies sur notre territoire. La nouvelle loi nous incite à nous orienter vers des entreprises qui génèrent beaucoup de valeur ajoutée, donc des entreprises du tertiaire.

2010 sera impactée par les liaisons plus nombreuses et de meilleure qualité :

Le tram train va franchir la 1^{ère} étape. Nous serons ainsi plus proche de Lyon.

L'autoroute va aussi nous rapprocher du reste du monde.

Nous souhaitons que les élus soient très actifs pour nous faire profiter de ces opportunités en terme de développement et de qualité de vie. Mais à ce jour la mobilisation est insuffisante quand nous la comparons à nos voisins et il ne faudrait que ce soit eux qui en récoltent les principaux fruits.

Le retard accumulé sera-t-il rattrapé ? 2010 sera l'année du démarrage ou l'année des occasions perdues ? Nous souhaitons que nos craintes soient infondées.

Les enjeux sont très importants pour notre croissance, primordiaux pour la place que L'Arbresle va occuper à l'avenir sur notre territoire. Une forte ambition est préférable à l'attitude actuelle du « laisser faire » et « du voir ce qui se passera ».

2010 sera une année charnière pour l'endettement de la commune :

Ne laissons pas nos enfants payer nos projets. Assumons nos choix.

2010, une année d'ambition, une année d'espoir, une année de projets favorables au développement économique, une année de bonne santé financière pour notre commune.

Autant d'orientations qui ne sont pas effectives en ce mois de janvier.

Jean CHEVALIER